Rapport d'activité 2021

ATE - Association transports et environnement – Section Vaud

Pour une mobilité d'avenir

Le mot du président

Chères et chers membres,

Les réflexions autour de la mobilité pourraient être vues comme se ressemblant depuis maintenant trois ans, avec toujours comme fil rouge la pandémie de coronavirus. L'année 2021 n'a en effet pas fait exception à ce qui était déjà la règle depuis 2020. Avec des conséquences qui continuent d'affecter la mobilité, tant en ce qui concerne les transports publics (dont la fréquentation n'a pas encore retrouvé partout ses niveaux de 2019) que la mobilité individuelle. A ce dernier sujet toutefois, plusieurs éléments positifs sont aussi apparus, dont une augmentation de la mobilité active englobant notamment les piétons et les vélos. Une évolution qui doit être vue positivement et renforcée par des mesures permettant de la sécuriser, afin de lui donner une place réelle et reconnue dans les mobilités qui composent notre société.

Dans ce contexte, l'ATE a déployé plusieurs activités d'importance durant l'année 2021. D'abord par l'organisation de ses maintenant fameuses bourses aux vélos, qui ont pu dans l'ensemble être organisées malgré la situation sanitaire. Avec un succès toujours au rendez-vous, renforcé encore par une offre de vélos neufs actuellement sous pression au niveau suisse et international. Ensuite, toujours sur le thème de la mobilité active, l'ATE a été intégrée aux groupes de réflexion portant sur le projet de stratégie vélo cantonale qui a été présenté en novembre 2021 par le Conseil d'Etat. Un projet qui est impératif, urgent et nécessaire afin de reconnaître la place nécessaire à la mobilité active à l'échelle du Canton. Et qui doit, encore, être accepté au niveau du Grand conseil pour permettre une mise en œuvre conforme à la nouvelle Loi fédérale sur les voies cyclables, elle-même adoptée par le Parlement fédéral. Nous continuerons tout au long de 2022 à suivre ce sujet avec attention.

S'agissant des transports publics, l'ATE a en particulier réuni quatre autres associations dans le but de relancer les projets visant la création d'une liaison ferrée entre Villeneuve – Rennaz et le Bouveret, ceci dans le but d'encourager le report modal des déplacements pendulaires, de loisir et de tourisme. Agissant de concert, nos cinq organisations ont formellement saisi les organes exécutifs vaudois et valaisan pour qu'ils s'engagent sur cette voie et coordonnent leurs différents projets dans le domaine, afin que cette ligne devienne enfin réalité. Au niveau suisse, l'ATE est également intervenue de concert avec d'autres représentants du monde politique et associatif afin d'assurer que les pertes subies par les CFF en raison de la pandémie ne mènent pas à retarder, voire réduire, les projets de développement nécessaires. Quelque chose de central en particulier pour notre canton.

Enfin, l'ATE a également porté en avril 2021, par-devant le Tribunal administratif fédéral, son opposition au projet d'agrandissement de la jonction autoroutière de la Blécherette. Cette démarche, qui fait suite à la levée de son opposition par l'OFROU, s'impose tant la démesure et les conséquences négatives de ce projet sur la pollution, le bruit et la mobilité en général en font une solution inacceptable. Au jour d'écrire ces lignes, le sort du recours n'a pas encore été tranché par l'autorité judiciaire. Nous avons toutefois bon espoir que nos arguments soient entendus et mènent à assurer le respect des lois et impératifs en matière de mobilité.

En conclusion, c'est donc à nouveau une année riche en thèmes et actions liés à la mobilité que nous avons pu vivre en 2021. Notre engagement à toutes et tous se continue naturellement en 2022, et nous nous réjouissons de pouvoir y travailler à vos côtés ! Une mobilisation qui ne serait pas possible sans tous les membres constituant l'ATE – et dont le développement repose sur nous toutes et tous. N'hésitez donc pas à inviter amis et famille à nous rejoindre en faveur de la mobilité de demain !

David Raedler
Président

Quelques informations sur la section vaudoise

Comité vaudois en 2021

- David Raedler, président, avocat, député au Grand Conseil, Lausanne
- Yves Filippozzi, vice-président, architecte, conseiller communal, St-Légier
- Pierre-Georges Gay, caissier, constructeur de bateaux, Préverenges
- Florian Abbet, ingénieur, conseiller communal, La Tour-de-Peilz
- Samuel Bendahan, économiste, conseiller national, comité de l'ATE Suisse, Lausanne
- Sylvain Croset, infirmier spécialisé en soins intensifs, étudiant en Master en Sciences de l'environnement, Lausanne
- Samuel Obi, ingénieur, conseiller communal, Aigle
- Muriel Waeger, directrice romande pour les faitières LGB, Yverdon-les-Bains
- José Ibarra, chargé de projets de recherche en mobilité à l'EPFL et à l'UNIL, Lausanne
- Cecilia Viscarra, chargée des relations internationales et du développement durable, Aigle
- Matthias Widmer, chargé de projet à l'Etat de Vaud, Lausanne

Secrétariat général & personnel de la section

- Romain Pilloud, secrétaire général (60%), politologue & urbaniste en formation, conseiller communal, député élu, Montreux
- Clémence Danesi (env. 20%), collaboratrice en charge de la consultation et de l'analyse des dossiers à l'enquête publique, étudiante en humanités digitales, Lonay

Nombres de membres de la section

Au 31 décembre 2021, la section vaudoise compte un total de 7202 membres, soit un nombre stable par rapport à 2020.

Adresse de la section

ATE Vaud
Case postale 109
1001 Lausanne
Téléphone : 021 323 54 11
Courriel : info@ate-vd.ch
Site internet : www.ate-vd.ch
CCP : 10-6231-6

La vie de la section

Bien que toujours bouleversée par la crise sanitaire, l'année 2021 a permis de reprendre un certain nombre d'activités et de développer de plusieurs projets. S'il reste difficile de présenter une liste exhaustive des engagements de l'ATE Vaud, voici la liste des évènements et actions les plus marquants de l'année écoulée :

- **Janvier – Février 2021 :** L'ATE Vaud a sondé l'ensemble des candidat·e·s aux exécutifs communaux, dans le cadre des élections communales, afin de connaître leur position sur différentes thématiques liées à la mobilité. 491 personnes ont ainsi pu répondre à un questionnaire composé de 19 questions, tant sur la protection des piéton·ne·s et des cyclistes, les enjeux de sécurité, du bruit, des zones 30 ou encore des places de stationnement. Il a notamment pu être constaté que 86% des candidat·e·s sont favorables au développement du 30 km/h de nuit et des zones 30 de manière générale. 84,6% des candidat·e·s considèrent par ailleurs comme urgent la nécessité de proposer des infrastructures sécurisées pour les cyclistes et 95,7% pensent qu'il est important de mettre en place des plans de mobilité scolaire. Ces résultats très positifs contrastent fortement avec les questions liées au stationnement des voitures, puisque 51% des candidat·e·s

seulement pensent qu'il faut réduire le nombre de places de stationnement pour les voitures. Ce sondage aura permis de fournir de précieuses données qui permettront à l'ATE Vaud de mieux s'engager et informer sur ces différentes thématiques à l'avenir.

- **Février 2021 :** En automne 2020, l'ATE déposait une opposition au parking centralisé d'Y-Parc (parc scientifique et technologique d'Yverdon) qui proposait près de 1000 places de stationnement pour voitures mais sans aucune réflexion globale sur la mobilité des personnes travaillant sur site ou visitant Y-Parc. En février 2021, l'ATE s'est également opposée au parking temporaire mis à l'enquête, afin de maintenir la pression tant sur la Municipalité que sur les investisseurs, en vue de trouver un accord convenable.

- **Avril – Juillet 2021** : l'ATE a soutenu PRO VELO Région Morges dans le lancement d'une initiative populaire communale intitulée « Libres sur les quais ». Celle-ci visait à libérer les quais morgiens des voitures afin de permettre à la population, en particulier les piéton·ne·s et les cyclistes, de pouvoir réinvestir cet espace. Malheureusement, il n'a pas été possible de récolter la totalité des signatures requises afin de valider l'initiative.

- **Mai 2021** : L'ATE Vaud a organisé pour la première fois le *« Carfree shopping day »,* soit la journée d'achats sans voiture. Elle a tenu un stand à Lausanne pendant le marché afin de sensibiliser la population aux enjeux liés à l'utilisation de la voiture pour faire ses courses : plus de 70% des déplacements en voiture pour aller faire ses courses font moins de 5 km. Pour son stand, l'ATE a montré qu'en lieu et place d'un stationnement de voiture, il était possible d'y faire beaucoup d'autres activités qui permettent de vivifier le commerce de proximité. La section a également organisé un concours permettant de tirer au sort des bons d'achat pour les commerces lausannois.

- **Juin 2021** : L'ATE Vaud a collaboré avec les communes de Villeneuve et Veytaux afin d'élaborer une campagne de prévention estivale à l'attention des cyclistes circulant sur les quais, au bord du Léman, afin de les inciter à rouler à vitesse réduite et à respecter les piéton·ne·s. En parallèle, l'ATE s'engage avec notamment PRO VELO pour que la région soit couverte en infrastructures cyclables de qualité le long des axes routiers afin de rendre le trajet des cyclistes plus sûr.

- **Juillet 2021** : La Ville de Lausanne est officiellement autorisée à mettre en place des limitations de vitesse à 30 km/h de nuit (de 22h à 6h). La nouvelle réjouit l'ATE, qui s'engagera auprès des communes vaudoises afin de les encourager à mettre en place une mesure similaire. Il faut dire que les nuisances sonores ont des effets délétères sur la population, en particulier la nuit, tandis que la vitesse diminue aussi les risques d'accident.

- **Septembre 2021** : L'ATE s'est associée à l'Association de défense des riverains de la Blécherette (ADRB) pour publier un « Livre blanc » regroupant toutes les

nuisances rencontrées par les riverains à proximité de l'aéroport de la Blécherette. Non-respect des accords précédemment passés avec l'aéroport, nuisances sonores trop importantes (notamment le week-end), odeur de kérosène dans les jardins, etc. sont autant d'exemples des nuisances provoquées par l'aéroport. Le Livre blanc, transmis à la Ville, à la direction de l'aéroport et à l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), demande que des efforts supplémentaires soient faits pour préserver la santé des riverains.

- **Octobre 2021 :** Pour la première fois, l'ATE (avec PRO VELO Région Lausanne) a organisé une bourse aux vélos d'occasion sur le campus UNIL-EPFL, permettant aux étudiant·e·s de vendre ou d'acheter des vélos à petit prix. Le succès a été au rendez-vous et l'ATE espère organiser une nouvelle édition de la bourse en 2022.

- **Novembre 2021 :** L'ATE Vaud salue la stratégie cantonale du développement du vélo à horizon 2035, présentée par la Conseillère d'Etat en charge de la mobilité, Nuria Gorrite. Cette stratégie doit permettre de quintupler la part du vélo dans les déplacements quotidiens des Vaudois·e·s, en permettant de renforcer le réseau cyclable cantonal tout en fournissant des ressources aux communes et agglomérations pour développer leur réseau local.

Oppositions, observations et recours

L'ATE dépose, comme chaque année, de nombreuses oppositions et observations suite à des enquêtes publiques réalisées par les communes, le canton ou la Confédération. Fait marquant : grâce au travail des bénévoles de l'ATE ainsi que l'augmentation du taux de travail de notre nouvelle collaboratrice, l'ATE a déposé :

- 57 oppositions
- 2 observations
- 1 recours

Pour la plupart des enquêtes, l'ATE relève un non-respect des normes en matière de stationnement pour cycles et voitures ; trop souvent, l'association constate une surdotation en places de stationnement pour voitures et une sous-dotation en matière de de stationnement pour cycles. Lorsque des négociations ont lieu, les propriétaires et communes restent particulièrement peu enclines à respecter les normes VSS pour le stationnement voiture, et considèrent qu'augmenter les places pour cycles suffit à encourager le report modal.

Certaines oppositions traitent du réaménagement de certains axes routiers, lorsque ceux-ci sont insuffisamment sécurisés pour les piéton·ne·s, cyclistes, enfants. Ainsi, qu'il

s'agisse d'une route cantonale sur laquelle la vitesse pourrait être réduite, d'une absence de bande cyclable ou d'une traversée dangereuse pour les usager·ère·s de la mobilité douce, l'ATE intervient systématiquement.
En 2021, l'ATE a particulièrement mis l'accent sur l'importance de baisser les vitesses, de multiplier les zones 30 km/h, et de diminuer le stationnement pour les voitures. A chaque occasion qui lui a été présentée, l'ATE a proposé de mettre en place des alternatives de différentes natures, en particulier :

- La sécurisation/création de cheminements piétons, séparés du trafic cycliste ;
- L'augmentation de la cadence des transports publics ;
- La création de pistes cyclables sécurisées ;
- La mise en place d'une politique de subventionnement à l'achat de vélos électriques et non-électriques ;
- Le remplacement des places de stationnement supprimées par une offre de carsharing type « Mobility » ;
- L'amélioration des infrastructures permettant de stationner facilement son vélo de manière sécurisée ;
- La multiplication des zones de rencontre (20 km/h) et des zones 30 km/h ;
- La mise en place de mobilier urbain et d'espace arborisés/végétalisés pour ralentir les véhicules motorisés et améliorer la qualité de vie en localité.

Retour sur quelques oppositions/observations marquantes :

- **Prolongation du tram entre Renens-Gare et Villars-Sainte-Croix :** En novembre 2021 a été mis à l'enquête le projet de prolongement du t1 ; un projet que l'ATE soutient, mais auquel il a fallu s'opposer tellement celui-ci est lacunaire. Des voies cyclables qui disparaissent subitement, aucune action entreprise pour modifier de nombreux et dangereux carrefours, pas d'action de réduction de vitesse afin de lutter contre les nuisances sonores des véhicules. Alors que le projet est censé contribuer de manière significative au report modal, le rapport d'impact environnemental du projet montre qu'il y aura moins de 5% de baisse du trafic sur les routes à proximité du tram. L'ATE espère donc que le projet sera donc corrigé afin d'améliorer la sécurité des cyclistes et permettre un report modal plus conséquent.

- **Pully - Projet partiel 8 du réseau des axes forts de transports publics – Réaménagement de l'av. du Lavaux (RC 780) et de rues annexes** : le projet, auquel l'ATE a fait opposition, est lié au réaménagement de la route afin de contribuer à faire passer le futur bus à haut niveau de service (BHNS). Le projet en tant que tel est donc nécessaire et doit améliorer la cadence et l'attractivité des transports en commun. Toutefois, le projet tel que présenté est à nouveau peu ambitieux ; il ne prévoit notamment pas de baisse de vitesse et de mise en zone 30 du centre de Pully, ce que l'ATE regrette. Réaménager la rue pour le BHNS doit également être l'occasion de prévoir un concept de stationnement pour les vélos, de tranquilliser le centre-ville et de sécuriser les tracés de mobilité douce. L'ATE espère donc que le projet sera amélioré dans ce sens.

- **Agrandissement de la jonction autouroutière de la Blécherette :** L'ATE Vaud a déposé un recours au Tribunal administratif fédéral contre le projet d'agrandissement de la jonction autoroutière de la Blécherette. Toutes les études ont démontré que l'accroissement de la capacité autoroutière n'amène pas à fluidifier le trafic mais, au contraire, à augmenter la surcharge des infrastructures et donc les bouchons. Agrandir cette jonction ne répond donc pas aux objectifs du Projet d'agglomération Lausanne-Morges ni aux enjeux de report modal.

- **Nyon - Plan d'affectation « Colline de la Muraz »** : l'ATE s'est opposée à un plan d'affectation (PA) situé à l'ultra-centre de Nyon. La Colline de la Muraz est une zone particulière, préservée en grande partie du trafic automobile, située dans le centre historique de la Ville. Le PA remet en partie en question son intégrité en intégrant notamment le principe d'augmentation du nombre de places de stationnement de ce quartier. Le hic : pour atteindre le quartier en voiture, il faut passer au milieu d'une zone piétonne. L'ATE demande de renoncer à toute augmentation du stationnement dans le quartier, à des horaires stricts d'accès pour les livraisons et une préservation de l'identité du lieu tel qu'existant.

- **Villeneuve - Réaménagement de la Rue des Remparts :** Cette rue, située juste derrière le bourg historique de Villeneuve, fait l'objet d'un projet de réaménagement, notamment pour améliorer la situation des piétons. Or, le projet ne prévoit pas de baisse de vitesse (actuellement à 50 km/h) malgré la forte densité d'habitation et d'activité, et son réaménagement représente un boulevard pour les voitures, sans aucune sécurisation pour les cycles. L'ATE s'est donc opposée au projet afin que la commune envisage une baisse de vitesse et un réaménagement plus adéquat.

Autres activités de la section

Interviews

Le secrétariat est régulièrement contacté pour répondre à des questions posées par les étudiant·e·s ou chercheur·euse·s (EPFL, UNIL, HES, Gymnases, apprenti·e·s) sur des sujets liées à la mobilité. L'ATE prend aussi position dans les médias sur des sujets d'actualité ayant trait aux transports par le biais de communiqués de presse et répond à des demandes de journalistes.

Réseaux sociaux et newsletter

L'ATE a développé de manière conséquente sa communication sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram). Qu'il s'agisse de faire la promotion d'évènements, de débattre ou de répondre aux questions des internautes, la section a multiplié les interventions sur ces plateformes devenues incontournables. Les différentes pages et profils de la section sont suivis et relayés largement au sein de la population.

Par rapport à 2020, l'ATE a notamment :

- eu 46% de visibilité en plus sur Facebook
- doublé sa visibilité sur Instagram

La section vaudoise a également entrepris d'améliorer sa communication pro-active auprès de ses membres. En changeant de système de newsletter, la section dispose désormais d'un outil plus réactif, avec un design plus moderne et permettant de renforcer le lien avec les plus de 7'000 membres vaudois·e·s.

Participation à des groupes de travail

La section est régulièrement consultée par les autorités cantonales, régionales ou communales. Elle a notamment participé à des groupes de travail, des commissions consultatives et à des groupes divers et variés, notamment :

- **Commission consultative de la circulation (CCC)** : a pour mission de préaviser à l'intention de la cheffe du département des infrastructures sur des demandes de modifications des vitesses. Romain Pilloud y représentait l'ATE. Il a notamment eu l'occasion de suivre la mise en place de la nouvelle directive permettant de mettre en zone 30 km/h des routes à orientation trafic en traversée de localité, dont notamment Grandson.

- **Commission consultative « Education routière »** : assiste à un cours d'éducation routière donné par la police et approuve les rapports annules des corps de police chargés de l'éducation routière dans le canton de Vaud. Romain Pilloud y représentait l'ATE.

- **Conseil des transports publics de la région lausannoise** : La commission de représentation des TL réunit les principaux intervenants associatifs de la région lausannoise (ATE, FRC, CITRAP, CVCI, PRO VELO, l'association des commerçants, l'association des hôteliers, etc.) afin de les informer sur les dernières évolutions liées aux transports publics de la région lausannoise. Il appartient à l'ATE d'y défendre à la fois les intérêts des transports publics (aux côtés des TL), mais aussi et surtout des usager·ère·s ainsi que des autres représentant·e·s de la mobilité douce. Il est central pour l'ATE de s'assurer notamment d'une accessibilité générale des transports publics au plus grand nombre et d'imposer la meilleure cohabitation avec les vélos. C'est avec ces buts que l'ATE intervient dans le contexte du Conseil des transports. Il a été essentiel pour l'ATE d'assurer la lisibilité du nouveau réseau mis en place ainsi que la conservation de certains itinéraires essentiels pendant les travaux du Grand-Pont. Par ailleurs, et plus généralement, l'ATE demande la concrétisation du projet de limitation du trafic sur le Grand-Pont une fois celui-ci rouvert, en le restreignant aux piéton·ne·s, cycles et transports publics. Sur le suivi des travaux liés au t1 et au BHNS, le refus de la Commune de Paudex d'effectuer les aménagements nécessaires inquiète beaucoup l'ATE, compte tenu de l'importance que le BHNS puisse bénéficier d'un

site propre pour atteindre ses objectifs. La mise en œuvre du projet de M3 constitue également l'un des points d'intérêts de l'ATE dans ce même contexte. Enfin, l'ATE prend grand soin de défendre une cohabitation harmonieuse des différents transports mis en œuvre par les TL avec la mobilité active (vélos et piétons). L'ATE est représentée au sein du Conseil des transports par José Ibarra.

- **Commission de suivi des axes forts de transports publics urbains (AFTPU)** : Cette commission de suivi est composée de représentant·e·s du canton, des communes, de l'agglomération, des TL et des associations actives dans le domaine de la mobilité. Elle se réunit quatre fois par année pour être informée de l'avancée des projets d'axes forts (métros, tram, BHNS). David Raedler y représentait l'ATE.

- **Forum d'agglomération du Grand Genève :** Claude Farine, référent de l'ATE pour la région de Nyon, a été élu à la vice-présidence du Forum d'agglomération pour la période 2021-2025. Cet organisme, qui groupe plus de 60 organisations et associations suisses et françaises, défend le point de vue de la société civile dans le Grand Genève, qui aborde une période cruciale de son histoire. L'agglomération est en effet en train de décider d'un ambitieux projet lié à la transition énergétique et écologique. Le délégué de l'ATE Vaud anime d'ailleurs dans le cadre du Forum une commission sur la mobilité douce qui suit de près la construction du réseau qui doit être créé dans ce bassin de vie d'un million d'habitants pour faire de la place aux vélos et piéton·ne·s.

- **Commission consultative d'urbanisme et des transports de la ville de Lausanne :** La CCUT a siégé deux fois en 2021. A l'ordre du jour : Les enjeux liés à la couverture de l'A9 (notamment au travers d'un Plan d'affectation) pour la lutte contre le bruit et à la baisse de vitesse à 80 km/h sur l'autoroute de contournement de Lausanne, ou encore d'autres plans d'affectation (Campagne des Cèdres, Beaulieu). Ont également été évoqués les travaux de réaménagement du Grand-Pont, le schéma directeur des Prés-de-Vidy et le Plan d'affectation Rasude (projet Pôle Gare). Roland Ribi y représentait l'ATE.

- **Groupe mobilité piétonne de Lausanne (GAP)** : Les aménagements prévus pendant la fermeture du Grand Pont à Lausanne pour les piéton·ne·s, cyclistes et utilisateur·trice·s des transports publics ont été passés en revue. Un point de situation des premiers travaux à la gare de Lausanne a été fait et la question de places de parc handicapé à proximité de la gare soulevée. Les passages piétons le long du parcours du LEB ont aussi été abordés. Les membres du GAP ont aussi eu l'occasion de rencontrer un *médiateur de terrain* et ont jugé son intervention indispensable et très utile pour les usager·ère·s lors de grands chantiers. Des thèmes récurrents touchant à la mobilité des personnes malvoyantes, tels que les nombreux obstacles présents au centre-ville et un futur projet de marquage podotactile, ont été discutés. Monique Zahn y représentait l'ATE.

- **Commission Urbanisme et Mobilité d'Yverdon-les-Bains** : Cette commission est composée de conseiller·ère·s communaux·ales représentant les différents partis

politiques. Les associations Pro Vélo, Stop aux bouchons, TCS, ATE et Pro Cap y sont invitées avec un·e représentant·e chacune. Jean-François Pillonel a laissé sa place à Muriel Waeger à cette commission.

- **Groupe deux-roues légers de Lausanne (GDRL)** : Comme chaque année les échanges trimestriels au sein du GDRL entre d'une part le délégué vélo de la Ville de Lausanne et ses collaboratrices et collaborateurs, et d'autre part l'un des deux représentant·e·s de l'ATE ont porté sur les nouveaux aménagements cyclables proposés par le service de la mobilité. Les représentant·e·s de l'ATE ont notamment insisté sur le fait qu'ils peuvent dans la mesure du possible s'accompagner de la suppression des feux de circulation (à remplacer par des giratoires) et de fortes restrictions dans le trafic automobile au centre-ville (notamment par la suppression de toutes les places de parc en surface). Claude Calame et Sylvain Croset y représentaient l'ATE.

- **Groupe vélo Ouest-lausannois (GVOL)** : L'Ouest lausannois rentre progressivement dans une importante phase de mutation urbaine. Les nombreux chantiers en cours et prévus vont, au fur et à mesure de leurs réalisations, grandement participer à l'amélioration de la cyclablé de l'Ouest. Le GVOL travaille notamment sur la prise en considération des besoins des cyclistes au sein des grands projets routiers (futur Tram, Pont Bleu, requalifications routières, contre-sens cyclables, traversée des voies Nord/Sud) mais également sur les mesures d'apaisement du trafic (zones 30 km/h et de rencontre) et des stationnements cyclables. David Sanchez y représentait l'ATE, et a désormais quitté ses fonctions pour être remplacé par Matthias Widmer, membre du comité de l'ATE Vaud.

- **CICLABLE** : Né pendant la pandémie 2020 pour protester contre la fermeture des petites douanes, prisées par les cyclistes, et la Voie Verte d'agglomération Annemasse-Genève-Saint-Genis, un nouveau collectif d'associations transfrontalières liées au vélo et à l'environnement, CICLABLE, a procédé l'an dernier au comptage des frontalier·ère·s qui se déplacent à vélo. Cette initiative avait été lancée à l'origine par l'Association des piétons et cyclistes du Pays de Gex (ApiCy). Des postes sont installés à la frontière : L'ATE Vaud et Pro Vélo La Côte participent à cette opération annuelle à la douane de Crassier. L'objectif est de montrer l'importance croissante de la mobilité active dans le Grand Genève et de faire pression pour que les autorités développent un réseau de voies cyclables sécurisées. Claude Farine y représentait l'ATE.

L'ATE AU NIVEAU SUISSE

Conférence de planification (CoPla) et Assemblée des délégué·e·s

La conférence de planification se réunit entre trois et quatre fois par année pour discuter des orientations stratégiques de l'ATE en matière de politique des transports et pour décider des actions au niveau national. L'ATE y envoie à chaque fois au moins un·e délégué·e.

L'ATE Vaud, avec le soutien de plusieurs autres sections romandes, y a notamment demandé la réalisation d'un audit dans le but d'améliorer le marketing, le service à nos membres et de disposer d'une politique active permettant d'augmenter le nombre de membres de manière durable. L'assemblée des délégué·e·s qui a eu lieu en 2021 a notamment permis d'adopter le programme pluriannuel 2022-2024 de l'ATE Suisse ainsi qu'un papier de position sur la tarification de la mobilité.

Concertation romande

Les sections romandes luttent pour le respect de toutes les spécificités régionales au sein de l'association centrale. Elles sont réunies au sein de la « concertation romande » pour discuter de questions touchant la Suisse romande.

ATE Magazine

Le magazine de l'ATE est l'outil de communication de l'association vers tous ses membres. En plus des dossiers thématiques, il comporte des pages réservées à la communication des sections. Celles-ci peuvent ainsi informer leurs membres de leurs actions locales. En 2020, la section vaudoise y a participé en traitant dans chaque numéro un dossier de l'actualité vaudoise en matière de transports. Elle a notamment communiqué sur :

- Les conséquences de l'introduction du 30 km/h de nuit à Lausanne en automne 2021, qui permettra la réduction du bruit pour les riverains de toute la ville et servira d'exemple pour l'introduction d'une telle mesure dans les autres communes vaudoises ;
- Le dépôt d'un « livre blanc » sur l'aéroport de la Blécherette, en collaboration avec l'Association de défense des riverains de la Blécherette (ADRB), qui démontre l'impact et l'importance des nuisances générées par l'aéroport, qu'il s'agisse au niveau de la pollution de l'air, de la dégradation des conditions de vie ou de la pollution sonore ;
- L'organisation de ses bourses aux vélos d'occasion ;
- Les mesures prises dans les communes vaudoises pendant la crise sanitaire afin d'améliorer la qualité de vie et la lutte contre le bruit, notamment la piétonnisation du Quai Perdonnet à Vevey et celle de la Rue centrale à Lausanne (pendant le marché du samedi).